

PLATEFORME TELEPHONIQUE GERIATRIQUE DU CHU DE CAEN ET DU CENTRE HOSPITALIER ROBERT BISSON DE LISIEUX

Existant :

La **plateforme téléphonique** gériatrique du CHU de Caen et du Centre hospitalier Robert BISSON de Lisieux traitait jusqu'à lors les demandes de suivi gériatrique via l'intervention d'un gériatre

Elle fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Territoire pays d'Auge : 06 11 32 93 11

CHU Caen : 06 67 71 92 96

Depuis l'infection épidémique par COVID 19, cette régulation médicale continue.

Les missions :

Eviter le recours au soin non programmé grâce aux conseils diagnostics, thérapeutiques, une aide à l'orientation dans la filière gériatrique du territoire, de l'organisation des téléconsultations, de consultations, de la réalisation d'hospitalisation de jour au CHU de CAEN, du CH de Lisieux, ou à la fondation de la Miséricorde, et en dernier recours des hospitalisations possibles en entrée directe.

L'ARS de Normandie a sollicité auprès des intervenants l'extension de leur mission :

- Transfert des appels SAMU 14 systématique après un 1^{er} bilan par PARM de l'appel sur une tranche horaire de 8h30-18h30 pour tout le territoire du SAMU 14
- Structurer l'offre de coordination gériatrique

Moyens humains nécessaire supplémentaires à financer pour la pérennité de la plateforme:

Pour Lisieux : 1 ETP gériatre, 1ETP IDE de coordination, 0.5 temps de secrétariat pour la planification des téléconsultations et frappe des comptes rendu

Pour CAEN : 1 ETP gériatre, 1ETP IDE de coordination, 0.5 temps de secrétariat pour la planification des téléconsultations et frappe des comptes rendu

Coordination par les Drs DESCATOIRE gériatrie et Dr ARROT SAMU 14

Principes de fonctionnement de la plateforme :

Adressage : appel issu d'un médecin traitant, appel issu d'une IDE d'EHPAD, appel issu d'un médecin coordonnateur d'EHPAD, appel transféré par le SAMU 14

PUIS

Un bilan médical par téléphone est réalisé et plusieurs situations se présentent alors :

1/ la situation 1 médicale nécessite un avis médicalisé auprès du patient :

- Orientation consultation par médecin traitant : visite ou téléconsultation
- La téléconsultation peut aussi être réalisée par le médecin coordonnateur
- Les coordonnées du médecin traitant sont dans le dossier de l'EHPAD
- Pour faciliter le lien et la fluidité de fonctionnement et l'efficacité de la plateforme, un appel au médecin par le médecin de la plateforme est souhaitable si le médecin traitant n'est pas le demandeur

- Faciliter cette relation d'informations aux médecins traitants du territoire avec mise en place via le conseil de l'ordre.
- La communication doit préciser l'appui de la plateforme, son aspect collaboratif et aussi ses limites.

2/ la situation 2 Si l'évaluation réalisée par la plateforme nécessite la mise en place d'une HAD,

- L'admission dans une HAD nécessitera dans la mesure du possible l'intervention d'un médecin généraliste ou du médecin coordonnateur en fonction du territoire du patient, éventuellement l'HAD sera déclenchée par le coordonnateur.

3/ la situation 3 nécessite une hospitalisation.

- La plateforme orientera le demandeur sur le référent hospitalier dans l'un des établissements du GHT (CHU CAEN, CH LISIEUX, CH FALAISE, CH ARGENTAN, CH CRIQUEBEUF, Fondation de la Miséricorde Caen)

4/ Si la situation médicale 4 nécessite une évaluation clinique spécialisée en l'absence de possibilité d'évaluation par le système de soins primaire.

-le CHU et le CH Lisieux organisent une téléconsultation classique ou en mode dégradé

- Selon la situation, l'appui du réseau ressource, des référents infectieux du CHU de Caen et de Lisieux pourront être sollicités

- le CHU de Caen peut déployer à partir du 6 avril équipe mobile extrahospitalière après acceptation du projet déposé en 2019 en cours d'instruction.

Liste des EHPAD accessible sur FINESS

Dr P. DESCATOIRE/Dr le Clech

Responsables des Départements Filière gériatrique de
CAEN et LISIEUX